

LA guerre russo-japonaise

Pas de nouvelles Temps d'arrêt

La situation indiquée hier n'a point changé. Les nouvelles importantes font toujours défaut. Les journaux anglais eux-mêmes sont à bout de nouvelles sensationnelles. Ils s'aperçoivent, peut-être qu'en n'ajoute plus fol à leurs dépêches et que même on s'en moque. Ces dépêches, où l'ignorance la dispute souvent à la mauvaise foi, font l'objet des railleries et des éclats de rire des états-majors de la guerre et de la marine à Saint-Petersbourg.

Ni l'amiral Alexeïeff, ni l'amiral Starck, ni le général Plueg n'ont envoyé de télégramme dans la journée d'hier. Mais c'est bien la preuve que la situation est restée la même.

Le général Kourapatine

Son départ de Saint-Petersbourg est fixé au samedi 23 mars. Il sera le dimanche 24 à Moscou, où une somme de 400000 roubles lui sera remise pour les blessés. Il recevra aussi des images saintes. On note ce détail que le général, avec son état-major, vont à confesse et à la communion avant leur départ.

En Mandchourie

La banque russo-chinoise de In-Kou a fermé ses bureaux qui vont être transférés à Moukden. Les femmes et les enfants se préparent à partir dans la crainte de l'arrivée d'une escadre japonaise, dès que la navigation sera ouverte sur le fleuve, à la suite de la débâcle qui se produira sans doute dans une quinzaine de jours.

9 février sont complètement prêts à prendre la mer. Les journaux étrangers d'Extrême-Orient consacrent des articles élogieux aux marins russes du Varyag et du Koréïets, dont le reconnaissance le courage et l'abnégation. Le bruit court que l'administration du ebomin de fer prépare à Loas-Yang le quartier général du général Kourapatine, commandant en chef des troupes de terre.

On attend aujourd'hui l'arrivée de l'amiral Makonoff.

Le temps est doux et promet un printemps précoce. 33 ingénieurs et mécaniciens nouvellement promus viennent d'arriver.

Le même journal dit que 6000 Japonais ont débarqué à Gonsan. Il doit y avoir un zéro de trop et ce chiffre. Le même journal dit encore que 1500 Russes ont traversé le Tumen au nord-est de la Corée.

LE GRAND-DUC CYRILLE

Le grand-duc Cyrille, fils aîné de l'empereur Nicolas II, est parti de Saint-Petersbourg le 19 novembre 1877; capitaine de cavalerie. Se rend en Extrême-Orient.

LE GRAND-DUC BORIS

Le grand-duc Vladimir Alexandreovitch, né à Saint-Petersbourg, le 14 novembre 1877; capitaine de cavalerie. Se rend en Extrême-Orient.

Le grand-duc Boris, troisième fils de l'empereur Nicolas II, est parti de Saint-Petersbourg le 19 novembre 1877; capitaine de cavalerie. Se rend en Extrême-Orient.



LE Yalou et le nord de la Corée

Nous avons publié récemment la carte de la presqu'île de Port-Arthur en indiquant le plan des Japonais. Nous donnons aujourd'hui la carte du nord de la Corée séparée de la Mandchourie par le fleuve Yalou. C'est dans cette région que se dérouleront très probablement sur terre les opérations de la guerre russo-japonaise.

Les Japonais débarquent leurs troupes à Chemulpo, à Chemampo et à Gensan, tandis que les Cosaques se concentrent sur les rives du Yalou. Des reconnaissances sont effectuées par les détachements de l'armée. Des combats d'avant-garde ont déjà eu lieu autour de Ping-Yang. La Corée est un pays très montagneux. Notre carte représente par des hachures les parties les plus accidentées.

Le « Sivooch »

Une dépêche de New-York Herald dit encore que les Russes abattent les mâts de leur navire le Sivooch, dont ils vont faire une batterie flottante.

A Port-Arthur

La même journal, émettant les informations anglaises, dit que maintenant, le prix de toutes choses n'est point élevé, que les autorités russes ont fixé le prix des denrées, et du reste, sont abondantes. Toutes les boutiques sont ouvertes. Les musiques jouent tous les dimanches sur les boulevards. La vente de l'alcool est sévèrement interdite. Tout individu trouve jure est condamné à un mois de travail public dans les foras. Les militaires et les civils sont, sur ce point, traités de même sorte. Un marchand russe, qui avait vendu des boissons après l'heure réglementaire, a été condamné à 50 jours de fust.

LES NOUVELLES DU JOUR

Une dépêche de Changhai annonce que les Japonais ont cessé de faire de Chemulpo leur point de débarquement sur la côte occidentale de Corée. Les Japonais ont installé un fort qui facilite leur débarquement et est enlevé. On croit que le port de Chemulpo, débarrassé de places depuis quelques jours, est devenu le centre du débarquement japonais.

LES EFFECTIFS DE LA MARINE

DOCUMENTS OFFICIELS

M. Pelletan, nous l'avons prouvé hier, ne se donne pas la peine de répondre aux lettres des admirateurs et des admiratrices. Par sa faute, un navire à vapeur, sans armement, plusieurs mois de retard; et par sa faute, ce même navire est parti incomplètement armé.

Aujourd'hui le Figaro, donnant une suite à sa publication de documents officiels, prouve que l'insuffisance des effectifs de la marine, due aux décrets inexplicables du ministre, est telle que notre marine est complètement désempoisonnée.

La durée de présence sous les drapeaux des inscrits maritimes, fixés à quarante-sept mois, n'est ramenée par M. Pelletan à quarante-cinq au 1er mai 1903. Le 9 octobre dernier, il la réduisit à quarante-trois.

Le contre-amiral Revel, major général, inspecteur en chef des bâtiments de réserve, et il écrit à l'amiral Bienaimé, préfet maritime de Toulon, le résultat de ses observations.

Les effectifs actuels, dit-il, pourraient suffire à la tenue de la flotte de la Méditerranée et de l'Atlantique, mais ils ne sont jamais réalisés.

El voici, à la date du 15 novembre, les chiffres de l'effectif. Il manquait: 13 quartiers-maîtres de manœuvres sur 20 qu'il en devait avoir.

11 gabiers brevetés sur 64. 76 esempliers sur 90. 18 torpilleurs sur 41.

7 quartiers-maîtres de timonerie sur 21. 10 quartiers-maîtres mécaniciens sur 170. 13 ouvriers mécaniciens sur 38. 23 quartiers-maîtres mécaniciens torpilleurs sur 30.

3 ouvriers mécaniciens torpilleurs sur 6. 11 matelots fourriers sur 27. 11 quartiers-maîtres et matelots charpentiers sur 41.

13 quartiers-maîtres voiliers sur 27. 23 quartiers-maîtres sur 77. 83 chaudières brevetées sur 100. 66 matelots de pont sur 100. 4 boulangers sur 17.

El l'amiral ajoute: On relève au total, sur la situation du 15 novembre, 627 absents, dont 61 quartiers-maîtres et 149 matelots brevetés ou non. Sur l'ensemble des bâtiments en réserve l'effectif réglementaire des effectifs est de 1 071. Il en manque donc plus de la moitié.

En sorte, bientôt on ne pourra plus entretenir les bâtiments, dont certainement les appareils se dégradent, puisqu'on ne peut plus les visiter.

Non seulement, conclut l'amiral Revel dans ce premier document, nous n'avons pas à bord le personnel indispensible pour assurer l'entretien en bon état des appareils, mais nous sommes en outre privés de la moitié de l'équipage nécessaire pour assurer les manœuvres, les manœuvres au moment d'une mobilisation.

La situation est donc périlleuse. Que fait M. Pelletan? Le 30 décembre 1902, il a baissé la durée du service de 44 à 42 mois. Mais survenant le conflit russo-japonais, le ministre est surpris, désarmé, affolé. Il fait renforcer ses forces en Extrême-Orient.

Le 12 février, l'amiral Revel écrit à l'amiral Bienaimé: Je vous adresse l'état du personnel nécessaire pour assurer le service de bord que les effectifs actuels, les trois croiseurs à vapeur, Charner, Cassard, Descartes.

Les ressources humaines à demander sont donc énormes. Elles sont, en outre, dans des conditions défavorables, en raison de nombreuses vacances existant dans les effectifs.

Deux jours après, le 12, l'amiral Revel écrit encore: Par suite, conformément à l'article 319 de la loi de 1892, je ne puis laisser à bord que le nombre de vingt-cinq mois de service à faire dans le cas de l'affirmative. Je n'ai pas pu en conséquence, conclure les effectifs avec les ressources de la réserve normale.

Il s'agit de Mouquet et de la Fronde qui devaient partir le 17 février. Quatre jours après, le 16, nouvelle lettre. L'amiral s'est désigné cinq gabiers pour l'Extrême-Orient.

Les 30 bâtiments en réserve n'ayant plus de personnel breveté remplissant les conditions requises pour faire campagne, il a été nécessaire de prendre deux gabiers brevetés sur la réserve normale, sur le Châteaillon, deux sur le Magnolia.

L'amiral Revel continue: Depuis que j'ai appelé votre attention sur la situation du personnel à bord des bâtiments placés sous mes ordres, elle a fait qu'empirer.

52 gabiers reviennent réglementairement aux navires en réserve et ce sont, nous le savons, nous le savons, nous le savons.

A bord des bâtiments de réserve le déficit est en outre aggravé par les difficultés de l'application, il est facile de le lire dans l'état de la condition de l'application.

Les 52 gabiers reviennent réglementairement aux navires en réserve et ce sont, nous le savons, nous le savons, nous le savons.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN RUSSIE

Une nouvelle loi sur les accidents vient d'être promulguée en Russie.

La législation nouvelle a pour base le principe de la reconnaissance de la responsabilité de l'employeur.

La loi est applicable à tous les patrons, quel que soit le nombre d'ouvriers employés.

Les accidents de travail sont définis comme ceux qui surviennent pendant le travail ou à l'occasion du travail.

La loi est applicable à tous les patrons, quel que soit le nombre d'ouvriers employés.

Les accidents de travail sont définis comme ceux qui surviennent pendant le travail ou à l'occasion du travail.

La loi est applicable à tous les patrons, quel que soit le nombre d'ouvriers employés.

Les accidents de travail sont définis comme ceux qui surviennent pendant le travail ou à l'occasion du travail.

La loi est applicable à tous les patrons, quel que soit le nombre d'ouvriers employés.

Les accidents de travail sont définis comme ceux qui surviennent pendant le travail ou à l'occasion du travail.

La loi est applicable à tous les patrons, quel que soit le nombre d'ouvriers employés.

Les accidents de travail sont définis comme ceux qui surviennent pendant le travail ou à l'occasion du travail.

La loi est applicable à tous les patrons, quel que soit le nombre d'ouvriers employés.

Les accidents de travail sont définis comme ceux qui surviennent pendant le travail ou à l'occasion du travail.

La loi est applicable à tous les patrons, quel que soit le nombre d'ouvriers employés.

Les accidents de travail sont définis comme ceux qui surviennent pendant le travail ou à l'occasion du travail.

La loi est applicable à tous les patrons, quel que soit le nombre d'ouvriers employés.

Les accidents de travail sont définis comme ceux qui surviennent pendant le travail ou à l'occasion du travail.

La loi est applicable à tous les patrons, quel que soit le nombre d'ouvriers employés.

Les accidents de travail sont définis comme ceux qui surviennent pendant le travail ou à l'occasion du travail.

La loi est applicable à tous les patrons, quel que soit le nombre d'ouvriers employés.

Les accidents de travail sont définis comme ceux qui surviennent pendant le travail ou à l'occasion du travail.

La loi est applicable à tous les patrons, quel que soit le nombre d'ouvriers employés.

Les accidents de travail sont définis comme ceux qui surviennent pendant le travail ou à l'occasion du travail.

La loi est applicable à tous les patrons, quel que soit le nombre d'ouvriers employés.

CHRONIQUE SOCIALE

Document très important

Nos lecteurs n'ignorent pas que des dissentiments s'élevaient entre catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

Les catholiques brèves au point de vue social, ont été divisés en deux groupes: les catholiques brèves au point de vue social et les catholiques brèves au point de vue social.

PROPOSITIONS

Voici les propositions qui constituent le document de l'accord des deux groupes: l'Union catholique et l'Union démocratique chrétienne.

L'Union démocratique chrétienne est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union catholique est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union démocratique chrétienne est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union catholique est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union démocratique chrétienne est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union catholique est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union démocratique chrétienne est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union catholique est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union démocratique chrétienne est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union catholique est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union démocratique chrétienne est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union catholique est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union démocratique chrétienne est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union catholique est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union démocratique chrétienne est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union catholique est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union démocratique chrétienne est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union catholique est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union démocratique chrétienne est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union catholique est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union démocratique chrétienne est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union catholique est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union démocratique chrétienne est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.

L'Union catholique est un mouvement de progrès, de liberté, de justice, de paix, de fraternité.